

Distr.
LIMITEE

E/C.10/1994/L.1/Add.1
6 mai 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES SOCIETES TRANSNATIONALES
Vingtième session
Genève, 2-11 mai 1994
Point 11 de l'ordre du jour

ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION SUR SA VINGTIEME SESSION

Rapporteur :

Projet de rapport

Chapitre ____

LES SOCIETES TRANSNATIONALES DANS L'ECONOMIE MONDIALE ET EVOLUTION
DES INVESTISSEMENTS ETRANGERS DIRECTS DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT
EN PARTICULIER, Y COMPRIS LA RELATION ENTRE LES INVESTISSEMENTS,
LE COMMERCE, LA TECHNOLOGIE ET LE DEVELOPPEMENT

Les sociétés transnationales dans l'économie mondiale et évolution
des investissements étrangers directs dans les pays en développement

1. La Commission a examiné le point 3 de son ordre du jour de sa lère
à sa 4ème séance, les 2 et 3 mai 1994. Elle était saisie des documents
suivants :

a) Rapport du secrétariat de la CNUCED sur l'évolution des
investissements étrangers directs (E/C.10/1994/2);

b) Rapport du secrétariat de la CNUCED sur les sociétés
transnationales et l'emploi (E/C.10/1994/3).

2. Dans sa déclaration liminaire, le Directeur assistant du Service de la recherche et de l'analyse des politiques de la Division des sociétés transnationales et de l'investissement de la CNUCED a dit que les sociétés transnationales étaient à la fois une cause et un effet des mutations rapides de l'économie mondiale. Il a fait observer qu'au début des années 90 les sociétés transnationales comptaient environ 37 000 sociétés mères et 200 000 sociétés affiliées - accroissement considérable par rapport aux 7 000 et quelques sociétés transnationales qui avaient leur siège dans les principaux pays d'origine en 1970. Il a attribué cette évolution en partie à la transnationalisation de sociétés des pays en développement ainsi que de petites et moyennes entreprises, mais il a souligné l'importance des très grandes sociétés transnationales pour l'économie mondiale. Les 100 plus grandes sociétés par l'importance des avoirs à l'étranger représentaient un tiers du stock mondial des investissements étrangers directs et contrôlaient en 1991 à travers le monde des avoirs d'un montant de 3 300 milliards de dollars, dont environ 1 300 milliards de dollars hors de leurs pays d'origine respectifs. Le Directeur assistant a fait observer qu'après un ralentissement de flux d'investissements à l'échelle mondiale en 1991 et 1992, ces derniers s'étaient redressés en 1993 pour atteindre 185 milliards de dollars, et que le stock mondial des investissements étrangers directs avait continué à augmenter pour atteindre 2 200 milliards de dollars en 1993. En outre, on avait enregistré une croissance soutenue des investissements étrangers directs à destination des pays en développement : ils avaient atteint 50 milliards de dollars en 1992 et environ 70 milliards en 1993 - soit un niveau supérieur à celui des flux mondiaux en 1985. De ce fait, les pays en développement comptaient pour une part croissante dans les flux d'investissements à l'échelle mondiale, soit 37 % en 1993. Il était frappant de voir que les investissements étrangers directs représentaient actuellement une part plus importante de la formation intérieure brute de capital dans les pays en développement que dans les pays développés. Les indicateurs étaient encourageants quant à la capacité des pays en développement de continuer à maintenir ou accroître leurs volumes d'investissements étrangers directs. De meilleures perspectives de croissance, de bons résultats économiques et des cadres de politique générale favorables grâce à une plus grande stabilité macro-économique, aux mesures de privatisation et de libéralisation, ainsi que

les systèmes d'intégration régionale qui élargissaient les débouchés commerciaux et les possibilités d'expansion des investissements étrangers directs dans le secteur des services étaient autant de facteurs importants qui contribuaient à soutenir les flux d'investissements étrangers directs vers les pays en développement.

3. Le Directeur assistant a souligné que ces tendances, qui poussaient de plus en plus à la mondialisation et à l'intégration de la production au niveau international, avaient été associées dans beaucoup d'esprits à la persistance d'un chômage élevé. Les emplois générés par les sociétés transnationales avaient augmenté parallèlement à la croissance des flux et du stock d'investissements étrangers directs, mais à un rythme beaucoup plus lent. Selon des estimations, les sociétés transnationales employaient quelque 73 millions de personnes dans leurs pays d'origine et à l'étranger, soit 2 à 3 % seulement de la population active mondiale, mais elles représentaient un cinquième environ des emplois rémunérés des branches non agricoles dans les pays développés et les pays en développement et, en outre, elles généraient indirectement un volume considérable d'emplois. De plus, les sociétés transnationales offraient généralement des emplois mieux rémunérés et plus attrayants, en moyenne, que les entreprises nationales en raison de la répartition de leurs activités industrielles, de leur productivité plus grande et de leurs stratégies. L'intégration de la production au niveau international avait encore renforcé l'image de salaires plus élevés et de qualifications plus poussées des sociétés transnationales, contribuant ainsi à accroître la concurrence entre les gouvernements pour attirer et retenir les activités des sociétés transnationales. De l'avis du Directeur assistant, il n'y avait cependant aucun lien significatif entre l'intégration de la production à l'échelle internationale et la montée du chômage dans les pays développés. En particulier, le transfert d'emplois vers les pays en développement par rapport à la population active totale des pays développés demeurait très limité pour plusieurs raisons : premièrement, les coûts de main-d'oeuvre n'étaient que l'un des facteurs dont dépendait l'implantation de la production dans un pays en développement, d'autant que les différences de coûts de main-d'oeuvre entre les pays développés et les pays en développement étaient en grande partie compensées par des écarts parallèles en matière de productivité du travail; deuxièmement, dans la mesure où il y avait

un transfert de production des pays développés vers les pays en développement et les pays d'Europe centrale et orientale, il comportait généralement un processus d'accroissement par étapes se traduisant par la création de nouvelles unités de production dans les pays de relocalisation; enfin, le gros des investissements étrangers directs était localisé dans les services et la plupart des investissements étrangers directs dans ce secteur étaient liés au lieu d'implantation, étant donné les qualités marchandes encore limitées des services. Tous ces facteurs donnaient à penser que même si la production internationale était un élément essentiel du processus plus large de restructuration industrielle à l'échelle mondiale, ses effets sur la croissance et la répartition de l'emploi étaient limités, et que les facteurs macro-économiques et cycliques, le progrès technique et les rigidités du marché du travail avaient une influence plus importante sur la croissance et la répartition de l'emploi. Le Directeur assistant a fait une mise en garde, disant que même si des coûts de main-d'oeuvre peu élevés pouvaient encore représenter un avantage pour l'investissement étranger direct dans les pays en développement, ces derniers ne pouvaient espérer maintenir le niveau et la croissance de l'investissement étranger direct et de l'emploi correspondant que par des investissements dans l'éducation et la formation et l'amélioration des qualifications, et en encourageant les sociétés transnationales à investir dans des procédés et des produits de haute technicité. L'augmentation des possibilités de croissance et des créations d'emplois liée à l'intégration de la production au niveau international - grâce à la mise en place de nouvelles structures de spécialisation au niveau national - suppose que les responsables se placent dans une perspective à long terme tant au niveau national qu'au niveau international. Dans ce contexte, le Directeur assistant a conclu qu'une plus grande coopération pourrait être nécessaire aussi bien entre les gouvernements qu'entre les pouvoirs publics et le secteur privé.

4. Plusieurs délégations ont pris note de la tendance récente à l'augmentation des flux d'investissements étrangers directs vers les pays en développement et de la diminution parallèle des flux destinés aux pays développés, évolution qui avait permis aux pays en développement d'absorber une part record des flux mondiaux (37 %) en 1993. Elles ont attribué l'accroissement des flux dirigés vers les pays en développement à des facteurs économiques, notamment une expansion vigoureuse et un rendement plus élevé

de l'investissement, ainsi qu'aux mesures de réforme qui avaient ouvert à l'investissement étranger direct et aux sociétés transnationales de larges possibilités de participer à l'activité économique, y compris dans des secteurs auparavant fermés aux sociétés transnationales. Certaines délégations de pays en développement ont décrit dans leurs grandes lignes les mesures de libéralisation intervenues dans leur économie, entre autres la révision des lois et règlements relatifs à l'investissement étranger direct, l'élimination des entraves au libre fonctionnement d'une économie de marché et la privatisation, ainsi que la suppression des obstacles bureaucratiques à l'investissement étranger. Les délégations se sont accordées pour dire que les sociétés transnationales étaient à la fois une cause et un effet du développement. Elles jouaient un rôle important dans le développement et la croissance économiques en atténuant les pénuries de capitaux, en diffusant le savoir-faire et les techniques et en stimulant la concurrence par le commerce et l'investissement étranger.

5. Un certain nombre de délégations ont abordé la question des perspectives de croissance de l'investissement étranger direct dans l'économie mondiale compte tenu de la reprise escomptée de l'activité économique et de la croissance mondiale et de la poursuite des mutations structurelles de l'économie mondiale. Le retour de la croissance dans les pays développés pourrait contribuer à la relance de l'investissement étranger direct dans ces pays. Cependant, l'importance croissante des services dans l'économie interne des pays développés pourrait impliquer un nouveau transfert de production manufacturière vers les pays en développement, dans les branches d'activité pour lesquelles ces derniers bénéficiaient d'un avantage comparatif, ce qui pourrait entraîner de nouvelles modifications dans la répartition des flux d'investissements étrangers directs. Un certain nombre de préoccupations ont été exprimées au sujet des conséquences de la mobilité accrue des capitaux à l'échelle internationale - phénomène d'origine récente imputable à la déréglementation financière et à la privatisation - eu égard à la vulnérabilité accrue de l'économie mondiale à des mouvements rapides et de grande ampleur de ressources financières à travers le monde.

6. Un certain nombre de délégations de pays en transition d'Europe centrale et orientale ont exposé les nouvelles orientations de la politique de leur pays en matière d'investissements étrangers directs et décrit les réformes

de plus grande portée axées sur le passage à une économie de marché. Elles ont déclaré que le cadre juridique de la libéralisation et de la privatisation offrait des possibilités non négligeables aux entreprises privées et notamment aux sociétés transnationales. Leur gouvernement accordait aux sociétés transnationales le même traitement qu'aux entreprises nationales. Elles ont évoqué l'évolution récente des flux d'investissements étrangers directs. La délégation d'un pays en transition a indiqué que les efforts déployés avec persévérance en vue d'améliorer le cadre des investissements avaient été fructueux et que la majorité des sociétés transnationales qui investissaient dans son pays étaient de petites et moyennes entreprises, principalement de l'Union européenne et de la zone européenne de libre-échange. Une autre délégation a évoqué le peu de succès obtenu jusqu'à présent par son pays dans ses efforts pour attirer des investissements étrangers directs, en dépit des mesures de libéralisation et de privatisation qu'il avait prises et la main-d'oeuvre qualifiée dont il disposait. On a fait valoir que les travaux du secrétariat relatifs aux investissements étrangers directs étaient utiles parce qu'ils permettaient de mieux évaluer la contribution des sociétés transnationales. Une délégation a préconisé l'organisation d'ateliers sur l'investissement étranger et la privatisation.

7. Quelques délégations ont évoqué des facteurs propices à la durabilité des investissements étrangers directs dans les pays en développement. Parmi les facteurs pouvant entraîner un accroissement des investissements étrangers directs dans ces pays figuraient des perspectives durables de croissance soutenue et une amélioration du climat économique, les réformes économiques, y compris la privatisation d'entreprises d'Etat et l'ouverture aux investissements étrangers directs, des changements structurels, y compris la délocalisation par les pays développés de certaines activités manufacturières, et la croissance des investissements étrangers directs entre pays en développement. Une rentabilité de l'investissement plus élevée dans les pays en développement que dans les pays développés contribuait également à attirer les investissements étrangers. Les liens étroits entre commerce et investissements étrangers directs rendaient ceux-ci sensibles aux accords commerciaux régionaux et la durabilité de ces investissements dépendait donc de l'évolution des relations commerciales entre les pays. Les efforts déployés par les gouvernements pour accroître l'efficacité et la productivité de

l'économie nationale et réduire les gaspillages libéreraient des ressources pour l'investissement, y compris pour les investissements étrangers directs.

8. Plusieurs délégations ont attiré l'attention sur l'hétérogénéité des expériences et sur les réserves qui s'imposaient concernant la croissance des investissements étrangers directs dans les pays en développement. Beaucoup de PMA et de pays d'Afrique n'avaient pas participé au mouvement général et pouvaient même avoir pris du retard. Ces disparités faisaient partie de la problématique générale du déséquilibre structurel de l'économie mondiale, y compris les écarts croissants entre les pays les moins avancés et les autres pays du point de vue de la production, du commerce et de l'investissement. Pour ce qui était des réserves, des délégations ont attiré l'attention sur les facteurs d'instabilité qui existaient dans certaines régions parmi les plus attractives pour les investissements étrangers directs dans les pays en développement, facteurs en partie alimentés par des inégalités de revenu. Il a également été fait mention des risques de pressions inflationnistes et de pénurie de main-d'oeuvre qualifiée dans des pays connaissant une croissance dynamique et enregistrant des résultats impressionnants en matière d'investissements étrangers directs.

9. Un certain nombre de délégations ont également analysé le rôle de la Commission des sociétés transnationales et de son secrétariat dans l'examen des questions relatives aux investissements internationaux. Il a été souligné que la conclusion du Cycle d'Uruguay, la transformation du GATT en Organisation mondiale du commerce en janvier 1995 et l'achèvement des travaux du Groupe de travail spécial sur les investissements et les apports financiers de la CNUCED ouvraient de larges possibilités de réexamen du rôle de l'ONU concernant les questions d'investissement.

10. Un certain nombre de délégations ont souligné qu'il était difficile d'établir un lien étroit entre les investissements étrangers directs et l'emploi. La contribution des sociétés transnationales consistait moins à créer des emplois proprement dits qu'à fournir des investissements, diffuser la technologie, renforcer la compétitivité et abaisser les prix. Concernant l'emploi, les effets de ces sociétés sur la qualité de l'emploi et la création indirecte d'emplois étaient plus importants que les effets sur le nombre de personnes directement employées. Toutefois, quelques représentants ont noté la contribution positive des investissements étrangers directs à la création

d'emplois dans les pays en développement, en particulier en Chine, où les emplois créés par des filiales étrangères avaient atteint le chiffre de six millions en 1993. Il a également été dit qu'un traitement libéral des entrées et des sorties d'investissement étranger direct, associé à de saines politiques macroéconomiques et à des investissements dans la qualité de la main-d'oeuvre, pouvait maximiser les effets sur l'emploi et sur la qualité de la main-d'oeuvre. Une délégation a fait observer qu'il ne serait pas correct de laisser entendre, comme cela avait été fait dans le rapport sur les sociétés transnationales et l'emploi, que les investissements étrangers directs par le biais de fusions et de rachats ne contribuaient pas à l'emploi; les gains d'efficacité résultant des fusions et des rachats pouvaient contribuer à un accroissement de la production et de l'emploi. Une délégation a déclaré que les gouvernements devraient promouvoir les activités des sociétés transnationales en offrant des conditions sociales harmonieuses. Dans ce contexte, l'insertion d'une clause sociale dans les accords internationaux était importante, même si différents groupes de pays avaient en la matière des opinions divergentes. La délégation d'un pays en développement a évoqué les difficultés rencontrées par les pays en développement, dont son propre pays, pour accroître rapidement le niveau d'éducation et de formation conformément aux besoins des sociétés transnationales, et a déclaré que les sociétés transnationales devraient également assurer une formation à leurs employés.

11. Plusieurs délégations ont fait des observations sur des problèmes d'ordre politique concernant la participation des sociétés transnationales, tant d'une manière générale qu'en ce qui concerne les investissements étrangers directs. Elles ont admis que l'augmentation des investissements privés en général et des investissements étrangers directs en particulier dans les pays en développement était imputable aux courants de libéralisation et de déréglementation économiques dans un grand groupe de pays en développement. On mettait de nouveau l'accent sur les marchés privés pour la fourniture de biens et services. En ce qui concerne les politiques relatives aux investissements étrangers, de nouvelles législations régissant la participation internationale ont ouvert de vastes perspectives de développement. De plus en plus, les gouvernements perçoivent les entreprises privées et les sociétés transnationales comme des agents bénéfiques de

l'efficacité et de la croissance économiques. Les politiques nationales doivent donc garantir des taux soutenus et plus élevés de croissance et d'investissement dans le développement de l'infrastructure, des services d'appui, des politiques monétaires et budgétaires qui offrent des conditions macroéconomiques stables, ainsi que le développement de l'éducation et la mise en valeur des ressources humaines. De plus, la libéralisation de l'économie doit continuer à promouvoir l'investissement et l'initiative privés, y compris l'élément étranger, de manière à accroître la production nationale et à favoriser l'emploi.

12. Des débats précis ont porté sur les politiques en matière d'investissements étrangers directs, en particulier les coûts et avantages d'une approche globale, par rapport à une approche sélective, dans la recherche des investissements étrangers directs. Le rôle des mesures d'incitation et des obligations de résultats a été analysé ainsi que la plus vaste question de la concurrence que se livrent les pays pour attirer les investissements étrangers directs. La question a été posée de savoir si les mesures d'incitation étaient, pour les pays, des dépenses inutiles et si elles faussaient la concurrence. Une délégation a déclaré que ces mesures ne faussaient pas la concurrence tant qu'elle n'était pas assortie d'obligations de résultats. Une autre a fait observer que les obligations de résultats décourageaient plutôt les investissements étrangers directs et ajoutaient aux coûts des entreprises privées.

13. Tout en se félicitant de l'excellente qualité de la documentation fournie au titre de ce point de l'ordre du jour, les délégations ont suggéré quelques améliorations dans certains domaines : il faudrait une analyse plus complète des facteurs qui commandent les schémas généraux d'investissements étrangers directs et une description plus détaillée du manque de comparabilité internationale des données. En outre, il faudrait centrer davantage l'attention sur l'évolution dans les républiques de l'ancienne Union soviétique et dans l'Europe centrale et orientale pour compenser l'insuffisance de l'information fournie dans le rapport à la Commission.

14. Dans sa conclusion, le Directeur assistant du Service de la recherche et de l'analyse des politiques a remercié les délégations pour leurs observations et les débats riches d'enseignement. Ceux-ci étaient d'une trop grande portée pour pouvoir être résumés, mais il a pris note d'un certain nombre de

questions qui appelaient une attention spéciale. Toutes les délégations avaient fait des observations sur l'accroissement des investissements étrangers directs dans les pays en développement, considérant le phénomène comme positif et souhaitable. En deuxième lieu, les flux vers les pays en développement appelaient à raison à l'optimisme, mais le marché mondial des investissements étrangers directs était compétitif et mouvant, et il convenait que les pays fassent preuve de vigilance. Troisièmement, les pays les moins avancés avaient besoin d'assistance. Il a noté que l'accroissement des flux d'investissements étrangers directs vers les pays en développement était lié à des facteurs fondamentaux tels que la taille et la croissance des marchés, le développement de l'infrastructure et un cadre porteur. Dans la mesure où les cadres pour les investissements étrangers directs devenaient similaires, d'autres facteurs prenaient beaucoup d'importance : un cadre juridique approprié, une bonne gestion, une situation politique stable et un environnement macro-économique sérieux. Il fallait accorder une attention spéciale à la mise en valeur des ressources humaines et améliorer l'emploi. Le Sous-Directeur a fait observer que du fait que les flux d'investissements étrangers directs vers les pays en développement augmentaient et que leur importance était reconnue, la CNUCED et d'autres institutions se devaient d'être en mesure d'aider et de conseiller les pays en développement.

Mesures prises par la Commission

15. La Commission a pris note des rapports du Secrétaire général sur l'évolution des investissements étrangers directs (E/C.10/1994/2) et sur les sociétés transnationales et l'emploi (E/C.10/1994/3) et a prié le Secrétaire général de poursuivre son programme de recherche sur les sociétés transnationales dans l'économie mondiale et les flux d'investissements étrangers directs vers les pays en développement et d'en diffuser les résultats dans diverses publications, dont le World Investment Report et le World Investment Directory, et de présenter à la Commission à sa vingt et unième session des rapports sur les tendances et les problèmes en matière d'investissements étrangers directs dans une économie en voie de mondialisation.
